



COMMUNAUTÉ
Artois-Lys



Estrée-Blanche

sur la via Francigena

Dimanche 21 Mai 2006

de 8h à 18h

Fête du Pays de la Lys Romane

- Randonnées guidées et libres : 5, 10, 15 et 20 kms,
- marché des produits du terroir,
- visites du château de Créminil,
- animations tout public,
- restauration sur place,
- chasse au trésor



COMMUNAUTÉ
Artois-Lys

Allouagne | Ames | Amettes | Auchy-au-Bois | Bourecq | Burbure | Busnes | Calonne/Lys | Ecquedecques | Ferfay | Gonnehem | Ham-en-Artois | Lespesses | Lieres | Lillers | Mont-Bernenchon | Norrent-Fontes | Robecq | Saint-Floris | Saint-Venant | Westrehem

Artois-Lys

magazine
Spécial Bilan 1995-2005



www.cc-artois-lys.fr Avril 2006

10 ans d'action concertée au service de la qualité de vie

Renseignements : Communauté Artois-Lys • Tél. 03 21 54 60 70 • www.cc-artois-lys.fr

Participation de 2€ par personne pour les randonnées guidées - au profit des associations RND, Ferfay Rando et les Marcheurs de la Lacquette : inscriptions à 8h

Participation de 2€ par équipage pour la chasse au trésor - au profit de l'Office de Tourisme du Pays de la Lys Romane : inscriptions à 14h30

Manifestation organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays de la Lys Romane, les amis du château de Créminil et la Scyrendale



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

► Artois-Lys, communauté de projets, pense son avenir avec les territoires voisins. **p.3/4/5**



ENVIRONNEMENT

► La Maison de la nature en projet. Préservation de l'environnement et qualité de vie au cœur des préoccupations. **p.6/7/8/9/10**



ÉCONOMIE

► Artois-Lys soutient son économie locale aux multiples facettes et intervient en faveur de l'insertion professionnelle. **p.11/12/13/14**



ANIMATIONS

► Un territoire vivant, des activités pour petits et grands, un service dédié à la jeunesse et le Haut-Débit Internet pour tous. **p.15/16/17/18**



VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

► Les représentants de nos 21 communes. **p.19**



LES ÉQUIPES

► Les agents et techniciens de la Communauté Artois-Lys. **p.20/21**



FINANCES

► Des moyens pour agir et une gestion rigoureuse. **p.22/23**

Artois-Lys magazine
Bimestriel de la Communauté de communes Artois-Lys - **Directeurs de la Publication** : André Flajolet et Francis Decourcelles. **Comité de rédaction** : Françoise Delvoye, Gérard Puchois, Pierre Carnez, Didier Bée et Franck Lainé.
Conception, rédaction et réalisation graphique : Situation & Ensemble, Arras. **Credit photos** : Pascal Brunet, Situation & Ensemble. **Dépôt légal** : en cours. **ISSN** : 1778-0675.

« LA QUESTION AU PRÉSIDENT »

► Pourquoi un numéro spécial consacré au bilan de la Communauté Artois-Lys ?



Pour progresser, il est essentiel de savoir d'où l'on vient, où nous en sommes et ce vers quoi nous voulons aller. Ce qui est vrai pour les individus l'est tout autant pour les structures qui les rassemblent. Ce document a donc pour ambition de nous aider à resituer notre Communauté de communes dans sa déjà très riche histoire.

De la première intercommunalité créée en 1966 (et dédiée à l'entretien de fossés) à la CAL version 2006, le chemin parcouru est impressionnant. Une première mutation fut l'instauration d'un SIVOM (Syndicat Inter-

communal à Vocation Multiple) en 1969. De cette première mise en commun de moyens naissaient plusieurs services utiles à tous : la collecte des ordures ménagères, l'assainissement agricole, l'éclairage public et la défense incendie. La deuxième évolution majeure sera la création de la Communauté Artois-Lys. Notre territoire vivra ainsi dès 1993 un véritable saut qualitatif dans ses relations intercommunales qui nous conduira vers de nouvelles compétences et de nouveaux chantiers : le Contrat de Développement Rural, le Contrat Rural pour l'Eau et aujourd'hui la mise en route du Pays de la Lys Romane...

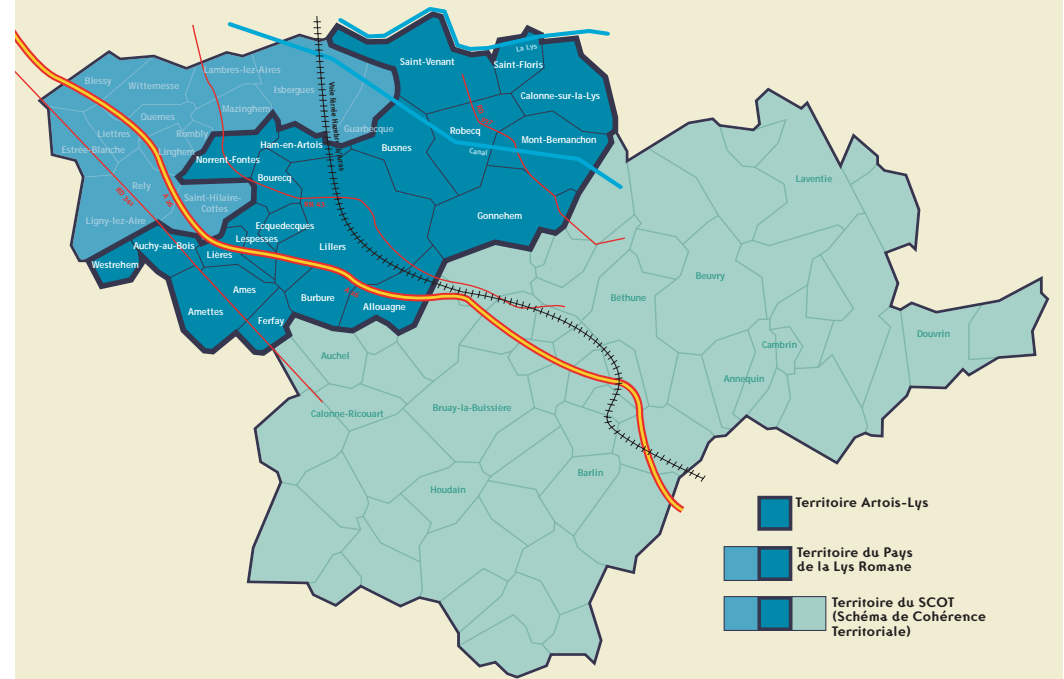
Au fil de ce parcours initiatique va se construire une solidarité financière exemplaire entre nos communes. L'Europe, l'Etat et la Région seront aussi des financeurs assidus pour que nos projets communs se traduisent en réalisations structurantes porteuses d'économie, d'emplois, de liens sociaux et culturels. Ce magazine "spécial bilan" est également un rappel de ce que nous avons fait en dix ans de "nos impôts".

Le bilan, ici forcément résumé, de ce qui a bougé sur notre territoire, je tiens à le partager : avec les citoyens et associations inlassablement engagés dans l'action publique, avec les élus de nos 21 communes soucieux de porter les attentes de la population, avec l'ensemble du personnel de la CAL, ces femmes et ces hommes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour être à votre service. Je sais aussi ce que la Communauté de communes doit à ceux qui sont "aux commandes" : les élus de l'exécutif et la direction des services qui agissent avec passion sur le terrain et dans tous les lieux de pouvoir pour que nos utopies deviennent des réalités.

Au nom de tous ces ouvriers de la démocratie participative et de la démocratie élective, je suis heureux de préfacier ce magazine, témoin de notre aventure collective et de notre projet partenarial innovant.

Et continuons d'écrire, ensemble et dans le respect de nos différences, un territoire d'avenir.

André Flajolet



Aménagement du territoire
UN DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ ENTRE VILLES
ET CAMPAGNE

Héritière d'une solide tradition de travail en équipe et de solidarité intercommunale, la Communauté Artois-Lys anticipe son développement et agit en bonne harmonie avec les territoires voisins. Avec la volonté constante de favoriser un bon équilibre entre espaces urbains et milieu rural.

► C'était en 1966...

En créant le SIVOM du Lillérois, les fondateurs avaient une réelle ambition et une vision de l'avenir. C'était en 1966 : "Nous pensons que la solidarité intercommunale nous permettra (le temps et l'Etat aidant) de réaliser les équipements qui nous manquent et d'en faire bénéficier tous les habitants du Lillérois. Nous pensons qu'une maison individuelle dans la verdure est préférable à une alvéole au milieu d'une ruche et que, pour beaucoup, il n'y aura pas d'hésitation lorsque nous leur donnerons un jour la possibilité de choisir. Nous rêvons d'usines nombreuses et variées dans la chlorophylle plus que des zones industrielles colossales et lointaines. Nous imaginons facilement, dans quelques décennies, un syndicat élargi achevant d'aménager son territoire pour y accueillir des citoyens avides d'espaces, d'air pur et de calme..."

► De 17 à 21 communes

À sa création en 1993, la Communauté Artois-Lys, comptait 17 communes : Ames, Amettes, Auchy-au-Bols, Boureca, Burbure, Busnes, Calonne/Lys, Ecquedecques, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lespesses, Lières, Robeca, Saint-Floris, Saint-Venant et Westrehem. Elles furent rejointes par Norrent-Fontes (1994) Mont-Bernenchon (1997), Allouagne et Lillers (2002) lors de la fusion avec le SIVOM du Lillérois.

► Les compétences d'Artois-Lys

En adhérant à la CAL, les 21 communes lui ont toutes délégué les missions suivantes : Aménagement de l'espace, Développement économique, Environnement (déchets, cours d'eau, assainissement), éclairage public, animations du territoire (TIC, sport, culture, jeunesse), défense incendie, collèges.

Évolution du territoire

Une longue habitude de travailler ensemble

En 40 ans, la coopération et la solidarité intercommunales se sont fortement renforcées sur le territoire d'Artois-Lys. Pour mieux répondre aux attentes du présent et anticiper l'avenir.

"Il est plus facile d'écouter celui qui parle au nom de 20 000 personnes que le maire d'une commune de quelques centaines d'habitants". Ainsi s'exprimait, le 8 octobre 1966 dans Nord Matin, Jacques Vincent, alors maire de Lillers, pour évoquer la création du SIVOM du Lillérois (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple). Il y a donc maintenant 40 ans que 12 communes du secteur regroupaient leurs forces pour assurer ensemble des services à la carte : ordures ménagères, éclairage public, hydraulique, défense incendie... Cette volonté de coopérer et de dépasser les rivalités de clocher n'a fait que se consolider au fil du temps. Même si les textes de loi ou le poids des complexités politiques ont parfois poussé certaines communes à se disperser dans différentes intercommunalités. Ainsi, entre 1993 et 2002, les citoyens ont eu beaucoup de mal à voir clair : cohabitaient quasiment sur le même territoire le SIVOM du Lillérois et la Communauté Artois-Lys (1ère version), tandis que certaines communes avaient rejoint la Communauté du Béthunois.



► Pionnier de l'intercommunalité sur le territoire, le SIVOM du Lillérois employait 15 agents au début des années 70.

Des projets partagés

Depuis 2002, la situation s'est clarifiée. Le SIVOM a été dissous et la Communauté Artois-Lys (CAL) a renforcé les liens de 21 communes formant un même bassin de vie. Et cette fois, non pas simplement pour surmonter des difficultés, mais afin de penser le futur ensemble. Ainsi est née une communauté de projets pour agir dans de nombreux domaines : aménagement de l'espace, développement économique, environnement, animation du territoire... Cette nouvelle organisation a permis à

la Communauté Artois-Lys d'inscrire son action dans la durée, avec fixation d'objectifs et contractualisation avec les institutions partenaires. Le Contrat Rural pour l'Eau en est un bon exemple. La création de réseaux d'assainissement lui doit notamment beaucoup. Dernière évolution en date de la solidarité territoriale : la naissance en 2005 du Pays de la Lys Romane, dont l'ambition est de construire l'avenir de manière harmonieuse, complémentaire et concertée avec le territoire voisin de la Communauté Artois Flandres.

Schéma de cohérence territoriale

Ne plus agir, chacun dans son coin !

Pour améliorer notre qualité de vie et éviter une croissance anarchique de l'urbanisation, Artois-Lys participe avec trois territoires voisins à l'élaboration d'un SCOT.

Comment maintenir un bon équilibre entre espaces urbains et ruraux ? Quelles activités économiques développer, et sur quels emplacements ? Quels équipements de santé, d'enseignement, de culture ou de sport disposons-nous ? Quelle sera la place de l'agriculture ?... Pour coordonner, avec une vision d'ensemble, les politiques qui façonneront l'avenir (à l'horizon 2020) de 99 communes et 278 000 habitants, 4 structures intercommunales⁽¹⁾ se sont lancées dans l'élaboration d'un SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale. Premier acte de cette démarche collective : la réalisation d'un diagnostic qui a permis d'identifier les atouts et faiblesses de ce grand territoire. À la suite de quoi les élus du SMESCOTA (Syndicat Mixte



► La départementale 88 relie le territoire Artois-Flandres à l'autoroute A26 via Artois-Lys.

d'Etudes pour le SCOT de l'Artois⁽²⁾ se sont accordés sur quelques priorités : poursuivre la constitution de la trame verte et bleue, continuer de doter chaque territoire d'une identité et de paysages bien spécifiques, protéger la ressource en eau (voir ci-dessous), valoriser les énergies locales et renouvelables...

Autant d'objectifs qui seront intégrés dans le SCOT et dans les documents d'urbanisme de chaque commune.

(1) La communauté d'agglomération Artois Comm. et trois communautés de communes (Artois-Lys, Artois-Flandres, Noeux et Environs)
(2) 7 élus d'Artois-Lys siègent au sein du SMESCOTA. André Flajolet en est Vice-Président.

► Pour en savoir plus : www.smescota.com

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Artois-Lys en première ligne

Outil de planification, comme le SCOT, le SAGE du bassin de la Lys (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est lui aussi en cours d'élaboration. Il va permettre la mise en œuvre d'un plan global et cohérent dans quatre domaines précis : la ressource en eau, la qualité des

eaux, la préservation des milieux naturels (cours d'eau et zones humides) et bien sûr le risque inondation. 224 communes (550 000 habitants) proches de la Lys et de ses affluents sont concernées par ce schéma dont la conception est assurée par un syndicat intercommunal présidé

par André Flajolet, le SYMSA-GEL (Syndicat Mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys). Une fois adopté, le SAGE s'imposera à tous. Chaque commune aura une vision claire des mesures à prendre pour résoudre les problèmes liés à l'eau.

► LEADER+

1,4 millions d'€ pour ARTOIS-LYS

Depuis 2002, sur Artois-Lys, plus de 200 projets de valorisation des ressources naturelles et culturelles ont été financés grâce au programme européen Leader+. Au total, une dotation de 1,4 millions d'euros gérée par un Comité de programmation local de 27 membres (dont 11 élus d'Artois-Lys). Laboratoire du développement rural, Leader+ a contribué à l'amélioration du cadre de vie et à l'essor touristique du territoire. Artois-Lys est la seule structure du Nord Pas-de-Calais à avoir été retenue, dans le cadre de ce programme européen (140 en France).

► LYS SANS FRONTIÈRES Coup de pouce au tourisme

Fédérer les communes et communautés de communes riveraines de la Lys (de sa source jusqu'à la frontière belge), et initier des projets touristiques et de loisirs, telles sont les vocations de l'Association Lys sans frontières. Artois-Lys adhère pleinement à cette démarche partenariale qui lui coûte 0,60 € par habitant et par an, mais qui lui permet d'obtenir des subventions européennes (fonds Interreg III) dix fois plus élevées.

► SAPEURS POMPIERS Artois-Lys prend le relais des communes

C'est désormais le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui gère, sur l'ensemble du Pas-de-Calais, la totalité des moyens et matériels nécessaires à la lutte contre l'incendie et au secours aux personnes. Dans le cadre de la loi de départementalisation, les communes ont obligation de contribuer au financement de ce service. Artois-Lys s'est substituée à elles. Votre communauté apporte ainsi chaque année une forte contribution : 786 000 € en 2006 (+ 32 % en 6 ans).



Environnement

TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE !

Synthèse des politiques ambitieuses d'Artois-Lys en matière d'environnement (cours d'eau, assainissement, cadre de vie, gestion des déchets), la future MAISON DE LA NATURE (esquisse ci-dessus) va voir le jour en 2006, à Mont-Bernenchon, le long du canal. Outil vivant d'éducation à l'environnement, avec jardins et espaces de démonstrations, elle sera constituée de quatre pôles pédagogiques : Ciel, Eau, Terre et Biodiversité.

Coût de l'investissement intercommunal : 680 000 € HT
Construction HQE : Haute Qualité Environnementale



Eau et cours d'eau

Une lutte acharnée contre les inondations

Zone inondable, le territoire d'Artois-Lys s'est doté de gros moyens et d'une stratégie pertinente pour anticiper et atténuer les effets des violences climatiques.

Face aux caprices du temps, le risque zéro n'existe pas ! Sachant qu'une commune n'a ni le pouvoir, ni les moyens de se battre seule contre les inondations, la coopération s'est vite imposée dans ce domaine. Dès 1966, les neuf communes du Bas Pays, les plus exposées, avaient opté pour les compétences "hydraulique" et "assainissement agricole" dans le cadre du SIVOM du Lillois. Pendant longtemps, l'action de celui-ci s'est limitée à faire face aux urgences. Puis, partant du principe qu'une goutte d'eau qui tombe à Burbure ou à Westrehem finit forcément sa course dans la Lys, ou que l'urbanisation ou les remembrements augmentent les risques de débordement, la solidarité s'est renforcée. Aujourd'hui, au sein de la Communauté Artois Lys, les 21 communes sont impliquées dans un programme global de



La zone d'expansion de crue sur le Courant d'Hurionville à Lillers.

lutte contre les inondations. Après de nombreux travaux d'entretien sur l'ensemble des bassins versants, une stratégie pluri-annuelle a été mise en place. Depuis juin 2002, la CAL a énormément investi dans la construction de zones

d'expansion de crue, de bassins de rétention ou de renforcement de digues. Beaucoup reste évidemment à faire, notamment à Allouagne, Bourecq, Burbure et Lillers. Et ce en lien avec le SAGE (voir page 5).

Zoom

La zone d'expansion de crue d'Hurionville

260 000 euros ont été consacrés à la réalisation de la zone d'expansion crue (ZEC) sur le Courant d'Hurionville, un affluent de la Nave. Pouvant contenir 26 000 m³ d'eau, à 1km du centre-ville de Lillers,

cet équipement a montré (ainsi que la ZEC de la Nave à Bourecq), toute son efficacité, suite aux orages violents du 4 juillet 2005. Ceinturée par des diguettes afin de maîtriser les débordements, elle est restée

pleine pendant plus de 12 heures et a ainsi pu épargner Lillers de très gros dégâts. Situé en plaine, cet espace est utilisé comme pâture en période normale.

< Travaux >

110 Kilomètres

DE RIVIÈRES ET COURS D'EAU

C'est le linéaire sur lequel intervient, à longueur d'année, le Service Environnement de la Communauté Artois-Lys dont l'effectif a été renforcé par la pérennisation de 8 contrats Emploi Jeune. 80 % de ses activités sont consacrées à un entretien pointu des cours d'eau (élagage, débroussaillage, fauchardement, curage, défense des berges, lutte contre les rats musqués), et au fonctionnement de tous les ouvrages hydrauliques. Objectif de toutes les interventions : faciliter la gestion équilibrée des eaux.

3 535 460 €

DE TRAVAUX DEPUIS 2000

En 5 ans, toutes les communes du territoire ont fait l'objet de travaux hydrauliques. Sur un montant total de 3 535 460 €, 45 % ont été autofinancés par la Communauté Artois-Lys. L'Europe et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais ont apporté leur concours financier.

12 chantiers

AUX POINTS CLÉS DU TERRITOIRE

Les aménagements hydrauliques réalisés depuis 2002, pour lutter contre les inondations.

- Curage du Guarbecque et du Fauquethun
- Retenues filtrantes sur le Guarbecque
- Zone d'Expansion de la Nave
- Zone d'Expansion du Courant d'Hurionville
- Nettoyage de la Nave à Lillers
- Bassins du Rimbart à Burbure et Lillers
- Le Grand Nocq (Connexion à la Clarence, recalibrage et bassin à Allouagne)
- Renforcement des digues de la Clarence
- Nettoyage du Rimbart à Robecq
- Réhabilitation du barrage Dumortier à Robecq
- Recalibrage de la Demingue
- Recalibrage de la Cunette



< Actions >

► 1387 REGARDS
de façades

Artois-Lys a réalisé 20 tranches de travaux en 10 ans qui ont permis de créer 1 387 regards de façades nécessaires au raccordement des logements sur les réseaux collectifs d'assainissement des eaux usées. Ces gros investissements ont pour l'instant concerné les communes de Allouagne, Burbure, Ecquedecques, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lillers et Saint-Venant. Montant total des travaux : 6908 709 € hors taxes (dont 2,469126 € à la charge d'Artois-Lys).

► 14 ETUDES
pour préparer
l'Assainissement

Artois-Lys a consacré plus d'un million de francs pour la réalisation d'études (Schéma directeur d'assainissement et définition de réseaux d'assainissement) concernant plusieurs secteurs du territoire : Mont-Bernenchon, Auchy-au-Bois, Westrehem, Boureçq, Busnes, Calonne-sur-Lys, Ferfay, Gonnehem, Norrent-Fontes, Saint-Floris, Vallée de la Nave...

► AMÉNAGEMENTS
sur 2 stations
d'épuration

Artois-Lys a procédé à la réalisation de 4 aménagements sur les stations d'épuration de Lillers (auto-surveillance) et de Saint-Venant (auto-surveillance, plate-forme de deshydratation des boues et déphosphatation). Montant des travaux : 105 727,02 € HT, financés à hauteur de 37 627,89 € HT par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Assainissement des eaux usées

17 231 mètres de nouveaux tuyaux !

Artois-Lys a fait de la protection de l'eau, notre patrimoine commun, une priorité majeure de son action.

La mobilisation est totale, lorsqu'il s'agit de lutter contre la pollution ! C'est dans cet esprit qu'Artois-Lys s'est lancée dans un impressionnant programme d'assainissement collectif des eaux usées. Près de 8,6 millions d'euros HT (50 millions de francs) ont déjà été investis sur le territoire, dont 4,62 millions d'euros pris en charge par Artois-Lys. Un effort considérable, sachant que l'équipement des zones rurales est beaucoup plus onéreux que celui des centres urbains, compte-tenu des longueurs de tuyau à tirer. Un effort remarquable puisque les aides extérieures ont tendance à baisser d'année en année. En 2004 et 2005, l'Agence de l'Eau (Etat) a financé 23 % des travaux, tandis que le Conseil Général y contribuait à hauteur de 8 %.



► La station d'épuration d'Ecquedecques.

Concrètement, en 20 chantiers d'envergure, ce sont 17 231 mètres de réseau principal qui ont été installés sur le territoire. Depuis 1995, quatre stations d'épuration ont été

construites (Ecquedecques, Ferfay, Gonnehem et Saint-Venant). Sans compter celle qui va voir le jour prochainement à Lillers (4,5 millions d'euros).

Si le réseau ne passe pas devant chez vous Artois-Lys a pris les devants

Les propriétaires des habitations qui ne sont pas raccordables à un réseau d'assainissement collectif, doivent obligatoirement les équiper d'un système d'assainissement non collectif et le maintenir en bon état de fonctionnement. La loi oblige aussi depuis janvier 2006, les

Communautés de Communes (dotées de la compétence Assainissement) à vérifier tous les 4 ans le bon fonctionnement des installations des maisons existantes, et de contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations pour les maisons en cours de

construction. Toujours avec la volonté d'éviter toutes formes de pollution, Artois-Lys avait pris les devants : en 2004, 564 contrôles de bon fonctionnement ont été réalisés (663 en 2005) ainsi que 33 contrôles de conception, implantation et bonne exécution (64 en 2005).

Performance

Gestion des déchets : le succès du tri !

Les choix d'Artois-Lys ont permis de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets. La mobilisation des habitants et leurs bons gestes de tri y contribuent également.



► À Lillers, l'une des deux déchèteries d'Artois-Lys.

Jusqu'en 1996, la gestion des déchets se résumait à les ramasser, à les mettre en décharge ou à les incinérer. Avec la SEMIORA, Artois-Lys a été dotée cette année-là de ses premiers équipements de tri : déchèteries (à Lillers et à Saint-Venant), collecteurs de verre... Fin 2003, la Communauté de communes prenait l'importante décision de quitter la Société d'économie mixte (la SEMIORA), gestionnaire de l'usine d'incinération de Labeuvrière. Ce qui lui a permis de réaliser des économies non négligeables

et de mettre en place la collecte sélective des déchets à domicile dès l'année suivante, sans coût supplémentaire ! Cette nouvelle filière pour les déchets a permis en 2005 de minimiser la part supportée par chaque habitant du territoire.

Un service performant

La mise en place de la collecte sélective a naturellement nécessité une évolution de l'effectif du Service "déchets" d'Artois-Lys. Il est passé de 20 agents en 1996

à 28 en 2006. Pour mener à bien ses missions, le Service est particulièrement bien équipé : il dispose de six camions-benne à ordures et de deux camions ampli-roll (avec bras pour charger les bennes ouvertes et vider les conteneurs à verre). Deux véhicules anciens seront remplacés cette année par des camions neufs plus performants et une remorque complètera les outils du service, dans le but de toujours réduire les coûts de transport.

Faire maigrir les poubelles !

Objectif pour les années à venir : diminuer encore le volume des ordures ménagères et donc, le coût de leur traitement. Artois-Lys encourage les habitants à poursuivre leurs efforts en se tournant encore plus vers les déchèteries, la collecte du verre et le tri sélectif. Et pour aider la "tribu du tri", le bulletin "Infos tri" propose de nombreux conseils pratiques. La Communauté explore aussi une nouvelle piste : le compostage individuel à domicile, avec de nouvelles économies en perspective !

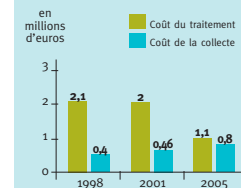
< Chiffres clés >

► ORDURES MÉNAGÈRES
Encore
10 400 tonnes !

	TONNAGE ORDURES MÉNAGÈRES	TRI
1995	12900 T	pas de tri
2001	14700 T	pas de tri
2005	10400 T	Installation du tri sélectif 1875 T

La fréquentation accrue des déchèteries et la dépose du verre dans les colonnes à verre contribuent aussi à réduire le volume des ordures ménagères.

► TRAITEMENT ET COLLECTE
Deux millions
d'euros



Cette maîtrise budgétaire a permis d'éviter la mise en place d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

► TRIER POUR ÉCONOMISER
54 euros
par habitant

	Coût/habitant	Coût/tonne
1998	70 €	142 €
2001	71 €	141 €
2005	54 €	115 €

En améliorant le tri, les coûts se stabiliseront encore.

< Spot >

► OPAH D'ARTOIS-LYS
Du mieux pour 2 047 logements
L'OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat menée de 1998 à 2003, a profité à 2 047 logements : 1 637 réhabilités ou modernisés, 130 vacants remis sur le marché et 410 logements locatifs créés. En tout 17,5 millions d'euros de travaux ont été réalisés et cinq millions d'euros de subventions ont été versés par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat. Artois-Lys a consacré 159 000 € à l'animation de l'opération.

► REPÈRES SUR LE TERRITOIRE
Identité renforcée
Pour harmoniser la signalétique des éléments marquants du territoire, Artois-Lys s'est dotée d'une charte en 1999. Flèches et autres panneaux indiquent depuis 2000 et 2001 les entrées des communes, les gîtes et chambres d'hôtes ou encore les cours d'eau. La signalétique a été étendue en 2003 aux structures directionnelles et aux relais d'information services (panneaux d'affichage du plan des communes et carte de l'intercommunalité). En tout, plus de 250 éléments ont été implantés. Coût global pour Artois-Lys (études et équipements) : 413 000 €, avec une subvention de 190 000 € de l'Etat, dans le cadre du Contrat de Développement Rural d'Artois-Lys.

► CELLULE CADRE DE VIE
Conseils gratuits
Depuis début 2006, une cellule Cadre de vie, créée par Artois-Lys, conseille gratuitement les particuliers qui envisagent de faire construire, de réhabiliter une maison ancienne, ou de réaliser des plantations sur leurs parcelles. Objectif : faciliter les démarches, respecter l'identité du territoire et obtenir plus rapidement un permis de construire, en rencontrant lors d'un seul rendez-vous les représentants des administrations et organismes dont dépendent les projets. Autre bonne nouvelle : des aides financières sont accordées en 2006 par Artois-Lys, aux particuliers s'équipant pour les énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, géothermie...).

Un territoire où il fait bon habiter

Artois-Lys a beaucoup œuvré avec les communes pour améliorer les conditions de logement des habitants du territoire.

Beaucoup de logements inoccupés, un confort insuffisant, une offre de location faible... tel était le constat d'une étude de 1996 sur l'habitat du territoire. La Communauté de communes a réagi en lançant une vaste Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en 1998. Cette OPAH a permis à de nombreux particuliers de réaliser des travaux, subventionnés par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (lire ci-contre).



► Les énergies renouvelables au centre du 2^{ème} Forum du Cadre de Vie d'Artois-Lys.

Un programme à l'échelle du Pays ?
De nouveaux besoins apparaissent : des habitations mieux adaptées aux personnes âgées et des logements de qualité pour les jeunes

ménages. Autre mutation : le logement social est concentré dans les bourgs, le logement en milieu rural n'est pas assez valorisé et le territoire subit aussi la hausse des prix de l'immobilier. Les

Communautés Artois-Lys et Artois-Flandres, confrontées aux mêmes problématiques, évoquent déjà la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat dans le cadre du Pays.

Charte du cadre de vie

Un patrimoine riche à préserver

Pour que chaque habitant profite d'un cadre de vie agréable, Artois-Lys s'attache depuis 10 ans à entretenir l'authenticité du territoire.

En 2002, les maires des 21 communes de la Communauté ont signé ensemble une Charte du cadre de vie, qui garantit le respect de l'identité architecturale et paysagère du territoire. Les municipalités et la Communauté Artois-Lys l'ont rapidement mise en œuvre dans de nombreuses réalisations (aménagements

publics, corridors biologiques, restauration de bâtiments...). Artois-Lys a aussi décliné cette Charte en éditant cinq fiches pratiques en 2005 à destination des particuliers. Ces fiches livrent de nombreuses recommandations, pour intégrer les éléments constitutifs de l'identité du territoire, dans les projets de constructions,

de rénovation d'une habitation ou de plantations végétales. Depuis la réalisation d'un diagnostic du cadre de vie en 1996, avec le concours du CAUE*, la Communauté Artois-Lys n'a jamais cessé d'affirmer son caractère authentique.

* Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais



Économie L'ATOUT DIVERSITÉ ET LA BATAILLE POUR L'EMPLOI

Priorité constante d'Artois Lys : le soutien aux créateurs de richesses et aux porteurs de projets, en prenant soin d'accompagner les actions en faveur de l'emploi ou de la formation, et de stimuler toutes les filières du développement local : agriculture, industrie, commerce, artisanat, tourisme...

La Communauté Artois-Lys accompagne la diversification du secteur agricole.

▶ PRODUITS DE LA FERME L'aide à la vente directe

Une étude sur l'agriculture du territoire, réalisée en 1998 par une stagiaire à la Communauté de communes, a révélé qu'un tiers des exploitants vendait des produits de la ferme directement aux consommateurs. Artois-Lys a proposé aux agriculteurs de se regrouper et de mieux faire connaître cette activité. Ainsi est née en 1999 l'association des producteurs fermiers d'Artois-Lys. Pour aider cette association à développer sa clientèle, la Communauté de communes et la mairie de Saint Venant ont mis en place un marché couvert mensuel jusqu'en 2005.

▶ TERROIR Promotion des spécialités d'Artois-Lys

En 2003, Artois-Lys a réuni des agriculteurs, des restaurateurs et des artisans sous le concept "Savourez l'Artois-Lys" pour valoriser trois spécialités agricoles de notre terroir : le lingot du Nord, l'échalote de Busnes et le cresson artésien. Une douzaine de groupes de visiteurs en 2005 ont été séduits par une formule "découverte", mise au point par l'Office de tourisme intercommunal pour les promouvoir : visites d'une exploitation, dégustations, repas traditionnel... Cette démarche de valorisation pourrait s'étendre au Pays de la Lys Romane, dès 2006.

▶ HEBERGEMENT D'ÉTUDIANTS
Chambres à la ferme
Depuis 2004, la Communauté Artois-Lys et l'association Campus Vert proposent aux agriculteurs qui souhaitent diversifier leur activité, de convertir des dépendances de leurs exploitations en chambres d'étudiants. Objectif : ouvrir une vingtaine de chambres sur le territoire, pour les élèves de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saint-Venant dont trois à Bourecq en 2006.

Économie locale

La variété des activités, une force pour le développement

Artois-Lys participe à la création d'activités et d'emplois en encourageant le développement d'une économie locale plurielle : industrielle, commerciale, artisanale, touristique, agricole et sociale.

La diversification des activités sur le territoire est un travail mené au quotidien par la Communauté Artois-Lys. Avec son réseau de partenaires, (Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services, Chambre de métiers...), elle met tout en œuvre pour attirer de nouvelles entreprises, et contribuer au développement des entreprises existantes.

Accueil des entreprises

Pour accompagner cette dynamique, deux parcs d'activités ont été créés. Le premier (3,5 hectares) a vu le jour à Burbure (zone des Allots Jean) en 1995, sur un espace idéalement situé à proximité de l'autoroute A26. La Communauté de communes y a fait construire deux bâtiments relais : l'un abrite depuis 1997 les services techniques de la Générale des Eaux tandis que l'autre se prépare à accueillir en 2006 la SA Dubreu Renault Trucks. L'aménagement d'une deuxième zone d'activités, le parc du Fauquethun à Saint-Venant, débutera en 2006. Elle s'étendra sur 24 hectares et présentera un atout de taille : elle sera à la fois



▶ Le futur bâtiment de Renault Trucks sur le parc des Allots-Jean à Burbure.

connectée à la zone industrielle de Guarbecque et au canal à grand gabarit d'Aire, à La Bassée.

Filières d'avenir

La Communauté Artois-Lys est aussi prête à relever de nouveaux défis d'avenir. À commencer par le développement du canal à grand gabarit et de la Lys canalisée qui constituent un atout réel pour le territoire. Autres axes de progrès : la promotion de l'environnement en tant que véritable filière économique et le suivi des évolutions du monde agricole. C'est dans cette opti-

que que la Communauté Artois-Lys a mis en place un observatoire du changement agricole et rural en 2004, avec le concours du GRECAT (Groupe de Recherche et d'Etudes Concertées sur l'Agriculture et les Territoires). L'observatoire réalisera en 2006, une étude sur les changements du milieu rural dans chacune des communes et étendra son action sur la Communauté Artois-Flandres, dans le cadre du Pays. Les données recueillies permettront d'adapter les stratégies de développement et d'aménagement du territoire.

Revitalisation du commerce et de l'artisanat

Dans le cadre de sa démarche de développement territorial, Artois-Lys a engagé un vaste programme pour soutenir le tissu économique local.

En 1997, Artois-Lys a lancé un diagnostic pour mieux connaître les atouts et les faiblesses de l'offre commerciale et artisanale sur son territoire (diversité des enseignes, répartition des activités sur les communes, attentes des consommateurs...). Les résultats de cette étude ont ensuite débouché sur la mise en œuvre de deux opérations complémentaires : l'une de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC, pilotée par Artois-Lys et l'autre, Cœur de Pays, portée par la ville de Lillers.

Près de 320 000 € pour Artois-Lys
L'action ORAC de la Communauté Artois-Lys a en particu-



▶ L'aide à l'agencement des points de vente.

lier pris la forme de soutiens aux investissements des entreprises artisanales et commerciales, pour maintenir, adapter et développer ces activités sur le territoire (lire ci-contre). L'action Cœur de Pays de Lillers a quant à elle servi essentiellement à l'animation

commerciale de son centre-ville. Pour ces deux opérations, l'Etat a versé une contribution de 476 652 € (dont 311 914 € pour Artois-Lys) au titre du FISAC, Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce.

Insertion à l'emploi avec la Mission locale et le PLIE*

Sous l'impulsion d'Artois-Lys, tous les habitants du territoire bénéficient des services de la Mission locale et du PLIE.

Avant 2003, seule une partie des communes avait choisi d'adhérer à la Mission locale et au PLIE de l'arrondissement de Béthune. Les habitants des autres communes n'avaient alors pas accès à ces services. Artois-Lys a remédié à cette disparité en associant les 21 communes. Désormais, l'ensemble des jeunes de 16 à 25

ans du territoire profite de la Mission locale d'Artois-Lys : aide à la recherche d'un emploi, d'une formation, informations sur les activités culturelles, sportives... En 2006, la convention entre Artois-Lys et la Mission locale sera renégociée, pour améliorer l'accueil et les services offerts. Le PLIE s'adresse quant à lui à

toutes les personnes éloignées de l'emploi, pour favoriser leur insertion professionnelle. Il mobilise dans une même dynamique les collectivités, les associations, les entreprises, les organismes de formation et les services sociaux.

* Plan Local pour l'Insertion par l'Économique

▶ SUR 15 COMMUNES 93 entreprises aidées

De mars 2000 à mars 2006, les entreprises artisanales et commerciales auront réalisé 1 930 208 € d'investissements hors taxes et reçu 270 424 € au titre de l'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce). Artois-Lys a contribué à cette enveloppe à hauteur de 85 000 €, le reste étant apporté par le FISAC. Parmi les investissements soutenus : l'embellissement des vitrines, l'agencement de points de vente, le renouvellement de matériel, la mise aux normes d'ateliers ou de véhicules pour le commerce ambulants.

▶ PLIE Plus de 300 bénéficiaires

Tous les acteurs sociaux et de l'économie locale sont fédérés au sein du PLIE de l'arrondissement de Béthune. 150 personnes du territoire en ont profité en 2004 et 2005. Ce dispositif est financé par le Fonds social européen, l'Etat, la Région, le Département et les communes de l'arrondissement. Participation d'Artois-Lys en 2006 à la place des communes : 17 787 € (soit 0,53 € par habitant).
Contact : Association PBI,
100 Avenue de Londres à Béthune.
Tél. 03 21 61 50 10

▶ MISSION LOCALE Plus de 880 jeunes suivis en 2005

Les jeunes du territoire sont de plus en plus nombreux à contacter la Mission locale, soit à l'antenne lilléroise, soit lors de permanences dans les communes. La Mission locale et le Point Information Jeunesse sont hébergés par la Communauté de communes dans les mêmes locaux : l'espace jeunesse en Artois-Lys, rue d'Aire à Lillers. Les jeunes trouvent ainsi en un seul lieu de nombreuses informations. Subvention versée par Artois-Lys, en progression régulière : 190 % de plus en 2006 par rapport à 2003 (de 26 817 à 51 000 €, soit 1,52 € par habitant).

< Zoom >

► OFFICE DE TOURISME

Nouveaux locaux en 2006

L'Office de tourisme avait besoin d'un nouvel espace pour être mieux identifié, offrir un meilleur accueil au public et de bonnes conditions de travail à son personnel.

L'investissement d'Artois-Lys, pour aménager de nouveaux locaux (200 m²) à Lillers, place Roger Salengro, se monte à 450 000 €. Toutes les activités touristiques sur le territoire et les richesses du patrimoine seront ainsi mieux mises en valeur au nouvel Office de tourisme. Les travaux seront terminés pour cet été.

► FÊTE DE LA RANDONNÉE

Jusqu'à 400 marcheurs !

Cette animation, créée en 1999 par Artois-Lys, avec l'Office de tourisme et les associations locales de randonnée, valorise chaque année l'un des 15 sentiers du territoire. Cette manifestation rassemble en mai jusqu'à 400 marcheurs ! Artois-Lys consacrait 1 500 € par an à son organisation. Portée par les Communautés Artois-Lys et Artois-Flandres avec un budget de 5 000 euros, elle deviendra en 2006 une fête de Pays et aura pour thème la Via Francigena.

► VIA FRANCIGENA

Projet européen d'Artois-Lys

Ancien chemin de pèlerinage reliant Canterbury en Angleterre à Rome, la Via Francigena traverse le territoire d'Artois-Lys. Au plus près du tracé historique, un sentier de randonnée la fera renaître cette année. La Communauté, en lien avec des territoires espagnols et italiens, en assurera la promotion sur l'ensemble du département, sur toute la France et en Europe ! Budget consacré à ce projet par Artois-Lys : 80 000 €, dont 40 000 € de dotation exceptionnelle du fonds européen Leader+ et 24 000 € d'aide de l'Etat.

Vers un Office de tourisme de Pays

La Communauté Artois-Lys s'est donnée les moyens d'assurer la promotion de son territoire, en impulsant la création de l'Office de tourisme intercommunal.

Créé en 1965, le Syndicat d'initiative était animé par quelques bénévoles. Sous l'impulsion d'Artois-Lys, il a été transformé en Office de tourisme intercommunal en 1998. Objectif : assurer la promotion extérieure des trésors et curiosités de ses 21 communes. L'Office de tourisme, présidé par Philippe Vincent s'est professionnalisé et emploie aujourd'hui trois salariés (dont un à mi-temps).

4 500 visiteurs chaque année

Le tourisme contribue au développement de l'économie locale : produits du terroir, restauration, chambres d'hôtes... Le territoire accueille 4 500 visiteurs en



► Le marché campagnard de Lières pour goûter les produits du terroir.

moyenne par an. Avec l'augmentation de ses activités, l'Office de tourisme a bénéficié d'une progression constante de sa subvention de fonctionnement : 30 000 € en 1998, et jusqu'à 50 000 € par an, accordés par Artois-Lys. En 2006, l'Office de tou-

risme étend ses actions au territoire Artois-Flandres et s'apprête à devenir l'Office de tourisme du Pays de la Lys Romane. Le total des subventions accordées par les deux Communautés de communes atteindra 92 000 euros.

Randonnée : 200 km de sentiers balisés

15 sentiers créés et animés avec l'Office de tourisme, les associations de randonnée de Ferfay et de Gonnehem.

Le sentier de Saint Lugle et Saint Luglien est le premier sentier inauguré par Artois-Lys, en mai 1996. Fin 2006, la Communauté de communes comptera 15 parcours labellisés par la FFRP*. Fréquentés toute l'année par de nombreux marcheurs, ils contribuent à la promotion extérieure du terri-

toire, au développement de l'économie locale, à l'entretien de l'espace, à la mise en valeur du patrimoine. Ils donnent aussi l'occasion aux habitants de redécouvrir les richesses de leur environnement. En 10 ans, Artois-Lys a consacré environ 200 000 euros à l'équipement et à l'entretien de ses che-

mins. Avec les itinéraires en cours d'aménagement par la Communauté Artois-Flandres, le Pays de la Lys Romane comptera une vingtaine de sentiers d'ici 2007.

* Fédération française de randonnée pédestre



Animation du territoire FACILITER LE "BIEN VIVRE" ENSEMBLE

Artois-Lys a beaucoup fait pour décupler toutes les dynamiques contribuant au bonheur collectif : animations associatives, initiatives culturelles et sportives. Avec trois volontés fortes : participer à l'intégration des jeunes, fédérer les habitants et encourager l'accès le plus large aux technologies de la communication.

Actions culturelles et sportives pour tous !



Depuis sa création, la Communauté Artois-Lys a participé, aux côtés des municipalités et des associations, à l'animation du territoire. Avec un triple objectif : rapprocher l'ensemble des habitants du territoire, donner aux jeunes l'envie de pratiquer une activité culturelle ou sportive, favoriser les rencontres et les projets inter-associatifs. Retour en photos sur quelques temps forts intercommunaux...

Le territoire uni met les Princes irlandais en lumière (1)

Le 1^{er} son et lumière, à Lillers en 2005, a réuni plus de 500 bénévoles et conquis 4 000 spectateurs. Une belle aventure humaine, à laquelle la Communauté Artois-Lys est fière d'avoir participé.

Coût : 196 000 €. En mars 2006, une association s'est créée sur le territoire pour faire vivre le spectacle. Rendez-vous en 2007 !

Quand une cour de ferme est en fête (2)

Temps fort culturel à Mont-Bernenchon en 2003 et en 2004, avec la Compagnie Vendanges Tardives et Fred Personne : le festival des deux ruisseaux a fait revivre, le temps d'un week-end, une ancienne ferme à cour carrée.

Coût : 33 000 € pour les deux éditions du festival.

Les maxi-bonheurs des micro-spectacles (3)

De nombreuses animations en milieu rural (contes, musique médiévale, lectures publiques...), de 2000 à 2004, pour des moments de convivialité appréciés.

Coût : 1 500 € par an.

Large gamme d'animations musicales (4)

Dès 1996, Artois-Lys est devenu partenaire du festival Rencontres musicales en Artois. Une commune du territoire, différente chaque année, accueille un concert de musique de chambre. La Communauté est aussi promoteur de l'animation musicale en milieu scolaire depuis 1999, avec le sextuor à cordes Nord-Pas de Calais. Action renforcée depuis 2004, avec le CFMI, Centre de Formation des Musiciens Intervenant de l'université Lille III.

Coût des animations : 10 000 € par an.

Tournoi de football : la balle est dans le camp d'Artois-Flandres (5)

Le tournoi de football intercommunal est la 1^{ère} grande animation sportive mise sur pied par la

Communauté Artois-Lys. Une dizaine de clubs du territoire se rencontrent au cours de ce challenge sportif, qui en sera à sa 13^{ème} édition en 2006.

Coût : 1 500 € par an.

Il se murmure dans les vestiaires que des clubs du territoire d'Artois-Flandres pourraient participer cette année au tournoi, qui deviendrait alors celui du Pays.

Les boucles d'Artois-Lys relient les clubs cyclotouristes (6)

Plus de 400 cyclotouristes partagent chaque année leur passion en sillonnant les routes du territoire. A l'origine, cette manifestation rassemblait deux clubs cyclistes. Elle est maintenant organisée avec les clubs cyclotouristes de Ames, Ham-en-Artois, Mont-Bernenchon, Gonnehem-Busnettes et Allouagne. Les membres du club de Busnes, créé fin 2005, s'associeront sûrement à cet événement.

Coût de la manifestation : 1 200 € par an.

Les juniors en selle au Challenge d'Artois-Lys (7)

Proposée depuis 2003, le Challenge junior d'Artois-Lys est une très belle épreuve cycliste, ouverte aux jeunes champions. Pour cette manifestation (proposée avec Région sport organisation / Comité d'organisation du Grand prix de Lillers), la Communauté de communes profite du dispositif mis en place pour le déroulement du Grand prix cycliste de Lillers. Chaque édition rassemble près de 100 participants.

Coût : 2 300 € par an.

Sport : les jeunes servent sur des plateaux (8)

Dans le cadre de son contrat de développement rural, Artois-Lys a permis aux communes de bénéficier de subventions exceptionnelles, pour construire en quatre ans neuf équipements sportifs de proximité pour les jeunes. Les plateaux multisports sont installés à Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Busnes, Calonne-sur-la-Lys, Gonnehem, Lespesses, Mont-Bernenchon et Norrent-Fontes.

Total des subventions accordées grâce à Artois Lys : 180 000 €, sur 400 000 € d'investissement.

Priorité

Bougez jeunesse !

Le Service Animation Jeunesse d'Artois-Lys a imaginé de multiples activités sportives, culturelles... ainsi que des actions de prévention pour les jeunes de 12 à 18 ans.

Favoriser l'épanouissement des jeunes est une volonté forte de la Communauté Artois-Lys. Elle a créé dans ce but son Service Animation Jeunesse, le SAJ, et recruté un animateur en 1996. Dès cette année-là, le SAJ a concrétisé une première ambition de la Communauté de communes (pour les jeunes à partir de 12 ans), en créant son CAJ, Centre Animation Jeunesse. Le CAJ propose de nombreuses activités pendant les vacances scolaires. Parallèlement, le Service Animation Jeunesse a progressivement étoffé son volet "animation" et propose désormais de nombreuses activités durant toute l'année, en collaboration avec les associations du territoire.

L'aide aux projets personnels

Le Service Animation Jeunesse compte aujourd'hui trois animateurs permanents et à temps complet. Interlocuteurs privilégiés des jeunes, ils vont à leur contact à l'occasion des animations et en intervenant dans les collèges et lycées du territoire, lors d'actions de prévention "santé" par exemple. Autres missions du SAJ : aider les jeunes à réaliser leurs projets personnels, en les guidant



Plus d'une cinquantaine de sorties organisées entre 1998 et 2005 !

pour organiser un événement, trouver des financements... Le Service Animation Jeunesse agit en coopération avec de nombreux partenaires : la DDJS, la CAF d'Arras, les Services Jeunesse des communes, et bien sûr, la Police Nationale et la Gendarmerie pour les actions de prévention et de sécurité routière. Le soutien d'Artois-Lys au SAJ est en progression constante : de 75 000 € en 1997 à 180 000 € en 2005.

Information et documentation

Aux côtés du Service Animation Jeunesse, le PIJ,

Point Information Jeunesse, participe entre autres à la Fête de la jeunesse à Lillers, à des journées d'information sur les métiers... Environ 120 jeunes fréquentent le PIJ chaque année. Ce lieu d'information et de documentation dans les domaines de l'emploi, de la vie pratique, des loisirs ou encore du sport, est installé rue d'Aire à Lillers. Le PIJ, créé par la municipalité de Lillers en 1992, a été repris par Artois-Lys en 2002, année d'adhésion de Lillers à la Communauté de communes.

< Actes >

► CENTRE ANIMATION JEUNESSE 2306 jeunes au CAJ en 7 ans

Le Service Animation Jeunesse se renforce chaque été : une dizaine d'animateurs supplémentaires participent à l'encadrement du CAJ en juillet et en août. Des activités sportives, culturelles et manuelles sont proposées aux jeunes, en partenariat avec des associations, ainsi que des sorties et des séjours en camping. De 1998 à 2005, plus d'une cinquantaine de voyages ou sorties ont ainsi été organisés (Londres, Paris, visite de l'Audomarois, du musée de la mine, séjours à la montagne et à la mer...). Une dizaine d'actions de prévention a aussi été réalisée : passage de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou encore formation au BSR, Brevet de Sécurité Routière, indispensable aux jeunes pour la conduite d'un cyclomoteur.

► POUR LES JEUNES DE 3 À 16 ANS Le CEL pimente les projets !

Le CEL, Contrat Educatif Local, est un dispositif de la DDJS du Pas-de-Calais (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports), dans lequel Artois-Lys est pleinement partie prenante. Ses ambitions : favoriser la pratique du sport chez les jeunes, rendre le jeune acteur de ses loisirs, renforcer les liens entre parents et enfants. Les communes et les associations du territoire, ainsi que le Service Animation Jeunesse d'Artois-Lys, sont invités à inscrire leurs projets dans les objectifs du CEL, pour en obtenir le financement. En trois ans, de 2004 à 2005, le CEL a permis de mobiliser 150 000 € et de financer 28 dossiers. La contribution de la Communauté de communes au CEL se monte à 30 000 €, celle de la DDJS, à 20 000 €.

INTERNET HAUT-DEBIT
**Desservir 100 %
 du territoire**

Artois-Lys et les communes agissent ensemble pour obtenir la couverture totale du territoire en Haut-Débit ADSL. Début 2006, 92 % du territoire d'Artois-Lys était desservi. Bientôt, 98,3 % du territoire sera couvert, selon l'engagement de France Télécom. L'opérateur va en effet installer un nouveau nœud de raccordement, équipement servant à connecter les lignes au Haut-Débit et déployer une technologie complémentaire à l'ADSL, le Re-ADSL.

CADASTRE EN LIGNE
**Les communes
 s'équipent**

Depuis fin 2004, 18 communes de la Communauté sur 21 bénéficient d'un logiciel de consultation du cadastre en ligne. Artois-Lys a renforcé l'équipement des mairies, en organisant pour 19 d'entre-elles une commande groupée de matériel informatique (ordinateurs et imprimantes A3). Les personnes chargées de l'informatique dans les mairies ont aussi participé à des formations au logiciel, ainsi qu'à des initiations aux outils Internet.

CYBERCENTRE
**Plus d'un millier
 d'utilisateurs**

Grâce au cybercentre de la Communauté de communes (inauguré en avril 2000 à Busnes), chaque habitant d'Artois-Lys a pu s'initier à l'informatique, découvrir les nouvelles technologies de l'information et de la communication et accéder à Internet. Plus de 650 particuliers du territoire (et des communes voisines), ainsi que des associations, des professionnels et les enfants de cinq écoles, ont bénéficié des outils du cybercentre, de mai 2000 à juin 2005. Coût de cette action : 208 000 €.

Habitants, entreprises, mairies... Internet pour tous !

Artois-Lys, territoire numérique, multiplie les initiatives pour faciliter l'accès aux nouveaux outils de communication.

La quasi-totalité des habitants du territoire d'Artois-Lys peut aujourd'hui profiter des multiples ressources offertes par les technologies de l'information et de la communication. L'ADSL couvre très largement le territoire. Aux côtés des municipalités, la Communauté de communes a en effet accéléré la mise en place des équipements et des branchements par France Télécom, opérateur technique historique et propriétaire du réseau de lignes téléphoniques.

Portail des services

Début 2006, Artois-Lys fait évoluer son site Internet www.artois-lys.fr en portail de services, et se donne les moyens d'offrir de nouvelles



Vos démarches administratives à domicile, avec le www.artois-lys.fr.

facilités aux habitants (démarches administratives en ligne...), ainsi qu'aux associations, mairies et entreprises. Toutes pourront créer et mettre à jour des pages dédiées à leurs activités et à leur actualité. Pour réaliser cette innovation, Artois-Lys a reçu un sou-

tien technique et financier conséquent de la Région Nord-Pas de Calais. Coût de l'opération : 128 000 € de 2004 à 2006, dont la moitié (64 000 €) prise en charge par la Région (programme "villes et territoires numériques").

Une carte interactive et intelligente du territoire

Artois-Lys s'est dotée d'un Système d'Informations Géographiques (SIG), un outil précieux d'aide à la décision.

Dans le cadre de son contrat rural pour l'eau, Artois-Lys a lancé la mise en place d'un SIG (Système d'Informations Géographiques) en 1999. Après une phase d'étude et le recrutement d'une animatrice, le système est opérationnel depuis 2001. Concrètement, la Communauté Artois-Lys a

numérisé le cadastre du territoire. Cette carte informatisée est une base de données très utile aux techniciens d'Artois-Lys pour visualiser les équipements du territoire, en prévoir l'entretien et aider les élus communautaires dans leur prise de décisions d'investissement ou encore de réalisa-

tion de travaux. Artois-Lys alimente cette base de données en ajoutant de multiples informations sur tous ses domaines d'intervention (gestion des cours d'eau, assainissement, collecte des déchets...). Montant total de l'investissement (matériel, logiciel et digitalisation) : 116 852 €.



Démocratie locale

Les 54 représentants (titulaires) de nos 21 communes.

Troisième rang, de g. à dr. : Paul-André DEFOSSEZ • Alfred CRÉPIN • Gérard LAIGLE • Yves CABARET • Guy BOUVART • Francis TERNOY • Yves BOILLET • Martial BERTHE • Roger DUPONT • José SAILLOT • Lionel LEROY • Lucien ANDRIES • Francis HERNU • Christian GALLOIS

Deuxième rang, de g. à dr. : Alain ROUSSELLE • Jean-Paul FLAJOLET • Marie Claude DUHAMEL • André LÉTURGIE • Julien DUBOIS • Jean-Paul FERTÉ • Daniel DUBOIS • Alain LELONG • René MARTEL • Alphonse LAGACHE • André DELGERY • Marcel COCQ • Maurice CRÉTEL • Gilles MOUQUET • Jean-Marie BERON

Premier rang, de g. à dr. : Émile LOURME • Sabine VEDEL • Carole DUBOIS • Régine MERLIN • Pascal BAROIS (vice Président) • Francis DECOURCELLE (vice Président) • Françoise DELVOYE (vice Présidente) • André FLAJOLET (Président) • Gérard PUCHOIS (vice Président) • René HOCQ (vice Président) • Daniel ROUGÉ (vice Président) • Émile FLAN (vice Président) • Nathalie NEDONCELLE • Nicole BELLENGIER

Délégués titulaires absents sur la photo : Claudine VINCENT • Richard BULOT • Serge OBOEUF • Gaston NICOLLE • Line LEMATRE • Denis CALIBRE • Roger TAILLY • Fernand LEDRU • Jean-Paul TRENTESAUX • Gérard CALONNE

Les équipes

Au service des habitants du territoire et pour chacune des compétences de la Communauté Artois-Lys, 90 collaborateurs mettent en œuvre au quotidien, et sur le terrain, les choix des élus communaux. Au total, 50 emplois créés ou confirmés en 10 ans !



Service Valorisation des Déchets

- **Au fond** : Maxence CATRY, Patrick DELOBELLE, Ludovic MARE, Emmanuel DUBOIS, Etie MERCIER, Dominique DUBOIS, Roland RAMETTE, Hélène LEROY, Bruno BAETENS, Sébastien DECLERCO, Frédéric LANGEROT, Bruno RINGOT et Christophe MERLIN.
- **Deuxième rang** : Marcel MARIEN, Dany DELASSUS, Jean-Pierre LECLERCO, Michel WESTERLYNCK, Alain PODVIN, Jean-Paul RINGOT, Francis DELANNOY et Ludovic RINGOT.
- **Premier rang** : David BLOCQUEL, David LELEU, Alain TANT, Jean-Louis DANIEL et Christophe DEPRE.
- **Absents** : Bruno LEROY, Jean-François CORDONNIER, Rémi BOURDON, Jean-Marc MOURMENT et Jean-Pierre DUBUCHE.



L'équipe de Direction

- Franck LAINÉ, Didier BEE et Pierre CARNEZ.



Service Environnement

- **Troisième rang** : Jean-Marie DESPREZ, Laurent MASSART, Ludovic CHAOUI, Vincent CANOEN et Sylvain ARNOULD.
- **Deuxième rang** : Yann FAUVEL, René CARON et Christophe DEFEVIN, Pierre-Benoît BOUCLET, Vincent BREVIERE et Thierry MOUQUET.
- **Premier rang** : Hubert CORDONNIER, Mickaël BECQUART, Mickaël MAQUET, Valérie MORTELEC, Estelle MAILLART et Jérôme SCHOEMACKER.
- **Absents** : Mickaël PAGES et Bruno DELMARRE.



Service Animation Jeunesse

- Pascal FISCHER, Frédéric BACQUET et Brigitte THERACHE.



Service Assainissement

- Maïté DUTHIEUW, Jean-Serge SAMBOURG, Cathy RUMEAU, Yannis DELGERY et Séverine DETURCK.



L'Administration Générale

- Pierre CARNEZ, Nadine MARKOWIAK, Olivier RATAJCZAK, Dominique PODEVIN, Florence DELANNOY et Didier BEE.



Service des Interventions Techniques

- Michel REGNIER, Philippe LIEVIN, Gérard GALINSKI, Sébastien BOULET, Jacky FRUCHART, Vincent BREVIERE et Valérie MORTELEC.



Service Développement Local

- Franck LAINÉ, Freddy REPILLET, Ninon TAVERNE, Maxence CATRY, Audrey DALLEZ, Aline LOUCHART, Isabelle THELIER et Valérie DECLERCO.

Interview

“LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE D'ARTOIS-LYS”

Directeur Général des Services d'Artois-Lys, Pierre Carnez participe depuis près de 20 ans aux côtés des élus, à la construction des budgets de votre communauté de communes. Commentaires du spécialiste.

Pour faire “tourner” Artois-Lys, les habitants sont beaucoup mis à contribution ?

Un tiers du budget d'Artois-Lys ! C'est ce que représente le produit des quatre impôts locaux : taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti. Avec ces contributions, nous ne pouvons bien sûr pas couvrir l'ensemble de nos dépenses. Fort heureusement, pour agir dans de nombreux domaines, Artois-Lys a su, par la qualité de ses projets et son dynamisme, attirer vers elle la confiance de partenaires financiers (voir tableau ci-contre).

Et qui finance l'Assainissement des eaux usées et les bâtiments relais destinés au développement économique ?

Ces deux compétences font l'objet de budgets annexes. Pour le budget assainissement, équilibré en 2005 à hauteur de 4, 28 millions d'euros, la redevance des usagers représente environ 600 000 euros (14 %). Quant aux bâtiments relais, les locations des entreprises compensent les dépenses.

Où va l'argent chaque année ?

Les habitants du territoire n'ont aucun mal à constater où vont les deniers d'Artois-Lys. Les pages précédentes en ont donné un bel aperçu. Plus de 90 % des dépenses sont consacrés aux interven-



► Pierre Carnez, Directeur Général des Services d'Artois-Lys.

« Les habitants du territoire n'ont aucun mal à constater où vont les deniers d'Artois-Lys. »

tions dans des domaines qui touchent la vie de chacun : l'entretien des cours d'eau, les aménagements hydrauliques très coûteux, l'éclairage public, la collecte et le traitement des déchets, le soutien aux activités économiques et à l'emploi, les animations sportives

chacun pourra observer qu'elle n'a pas évolué plus que le coût de la vie ces dernières années et qu'elle augmentera même de... 0 % en 2006 !

Artois-Lys recourt-elle à l'emprunt ?

Oui, bien sûr comme beaucoup de collectivités et de ménages. Mais dans des proportions très raisonnables. Le remboursement des emprunts nécessaires aux gros investissements, représente 4,6 % de nos dépenses annuelles. Le remboursement immédiat de la totalité représenterait 6 mois de fonctionnement. J'ose donc dire que la situation financière d'Artois-Lys est saine.

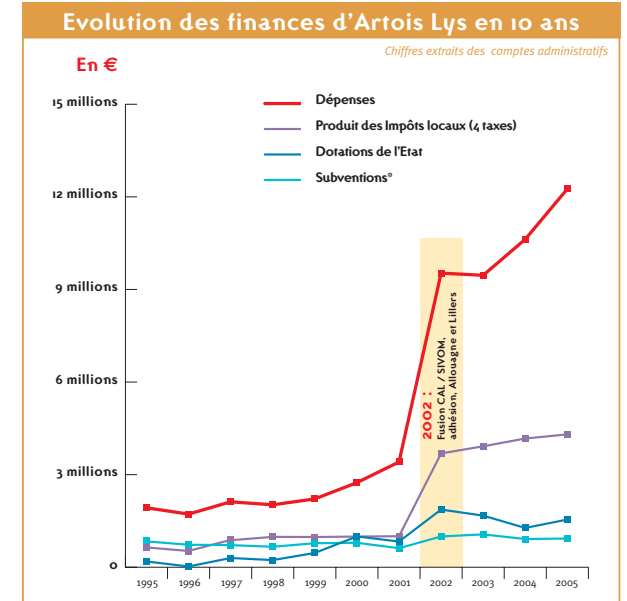
Peut-on vraiment considérer que les 21 communes sont logées à la même enseigne ?

Que ce soit à Westrehem (235 habitants) ou à Lillers (9892 habitants), les compétences d'Artois-Lys sont exercées dans les 21 communes, de la même façon. Toutes participent “aux frais” en fonction de leurs moyens. En étant ainsi solidaires, elles permettent à leurs habitants de bénéficier de plus de services que si elles devaient agir seule dans leur coin. Sans oublier les économies réalisées par la mutualisation des dépenses.

Propos recueillis par Jean-Jacques D'Amore

LES MOYENS FINANCIERS

Pour mener de front de multiples actions de développement de son territoire, Artois-Lys investit beaucoup. Tout en prenant soin de gérer, à l'euro près, l'argent des contribuables et de mobiliser les nombreux partenaires financiers.



Subventions reçues entre 1995 et 2005

